

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W21-780898

Par l'ouvrant

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 1435		Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	164154
Nom & Prénom : LAK-HAL Mohamed			
Date de naissance : 01.01.1944			
Adresse : n° 84 lat Sadaa Ménara Darra Lech			
Tél. : 05 24 43 24 83		Total des frais engagés : 1044,20 Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 08/05/2023			
Nom et prénom du malade : ZAKRAJSEK Anna Age: 76			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Hernie			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 08/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 08/05/2023

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/01/23	S	1	100	INP : INPI 09/03/2023

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DE L'AGAFI 19 MHAI 1790 WAKY SAADA MENARA BARKAKECH 05 24 44 79 89</i>	<i>02/05/13</i>	<i>244,20</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES DR. DUKKAS SIHAM Institut 152 lot. Saada - Ain Mezouar Tunisie - Tél: 0524 42 17 33	08/05/23	0 x 1	1000.00
		INPE	0524 42 17 33
		073064073	0524 42 17 33

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hanane RAZIK

Médecine Générale
Echographie Générale
Conseil Génétique
Hay Saâda. Résidence Islane 4
1er Etage N°2- Marrakech
Tél. : 05 24 42 05 72



الدكتورة حنان رزق

الطب العام
الفحص بالصدى الصوتي

حي السعادة إقامة إسلام 4 الطابق 1
رقم 2 - مراكش
الهاتف : 05 24 42 05 72

Marrakech le : 08/05/23

مراكش، في

Za Brajekh Anna

الدكتورة حنان رزق
الفحص بالصدى الصوتي
حي السعادة إقامة إسلام 4
رقم 2 - مراكش
الهاتف : 05 24 42 05 72

1) Eric Boul

11 x 26 cm

2) Sedologie

11 x 26

3) Vegetation

11 x 26

الدكتورة حنان رزق
الفحص بالصدى الصوتي
حي السعادة إقامة إسلام 4
رقم 2 - مراكش
الهاتف : 05 24 42 05 72

4) Kalmaner

Legal x 25

145,00

145,00

5)

Person

(S.V.)

115,00

6)

D-
cane

(S.V.)

49,60 x 2

Legal 115,00

244,20

ME. NAFIYA MEDICAL
Infirmière Gynécologue Spéciale
M. SAADA 179/184 RUE ROULE MENARA
A Côte d'Azur 4
Islam N° 12

PHARMACIE DE LA BASE
179/MAY SAADA
NENALIA MARRAKECH
05 24 44 79 89

PPV: 49,60 DH
LOT: 23A31
EXP: 01/2026

PPV: 49,60 DH
LOT: 23A31
EXP: 01/2026

BILAN BIOLOGIQUE

Nom / Prénom: Zakrysele Anne Date: 08/05/13

Hématologie

- NFS - Plaquettes
- Réticulocyte
- Frottis Sanguin
- CVS
- CRP

Glucose

- Glycémie à jeun
- GPP
- HbA1c

Néphrologie

- Urée
- Crétatine
- Clairance de Crétatine
- Acide Urique

Ionogramme Sanguin

- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Mg⁺⁺

Bilan Lipidique

- Cholestérol Total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Bilan Hépatique

- Phosphatasées Alcalines
- Transaminases, ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- Triglycérides

Autres:

Bilan Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Bilan Marital

- Fer Serré
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Bilan Hormonal

- TSH
- T4U
- TSL
- AC ANTI TPO
- AC ANTI TG
- AC ANTI R TSH
- Cortisolémie de 8h
- FSH-LH
- OEstrogènes
- Testostérone
- Prolactine

Bilan Prostatique

- P.S.A Totale
- P.S.A Libre

Bilan Cardiaque

- CPK (créatine Phosphokinase)
- Troponine

Bilan Phosphocalcique

- Dosage Vitamine D
- Calcémie
- Calciurie
- Phosphorémie

Groupe Sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Bilan Gestationnel

- TPHA-VDRL
- Sérologie Rubéole
- Sérologie Toxoplasmose

Inogramme Urinaire

- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Urée
- Crétatine

Examen des Urines

- ECBU
- Antibiogramme
- Protéinurie des 24h
- Microalbuminurie des 24h

Cachet du Médecin

05/22/13

LABORATOIRE D'ANALYSES AIN MEZOUAR MEDICALES

152 Local N°7 (RDC) Lotissement Saada (AIN MEZOUAR) - Menara
Tél : 05 24 42 17 33

Facture

Marrakech, le 08/05/2023

N° facture 23-0951

Date 08/05/2023

Mme ZAKRAJSEK Anna

Médecin Dr : HANANE RAZIK

Code Acte	Designation Acte	Cotation	Montant
NFS	NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES	80	80,00
VS	VITESSE DE SEDIMENTATION	30	30,00
VITD3	25 Hydroxycholécalciférol (Vitamine D2 + D3)	400	400,00
TSH	Thyréostimuline (TSH-us)	200	200,00
S	Prélèvement sang veineux	1	0,00
		Total	700,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Sept cent dirhams***

LABORATOIRE AÏN MEZOUAR
D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES
DR. OUKAS SIHAM
7 Immeuble 152 lot. Saada - Aïn Mezouar
Marrakech - Tél: 0524 42 17 33

INPE :
073064073



مختبر عين مزوار لتحليلات الطبية

LABORATOIRE AIN MEZOUAR D'ANALYSE MÉDICALES

Bactériologie - Hématologie - Biochimie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie - Biologie de Reproduction

Dr. Oukkas Siham
Médecin Biologiste

Mme ZAKRAJSEK Anna

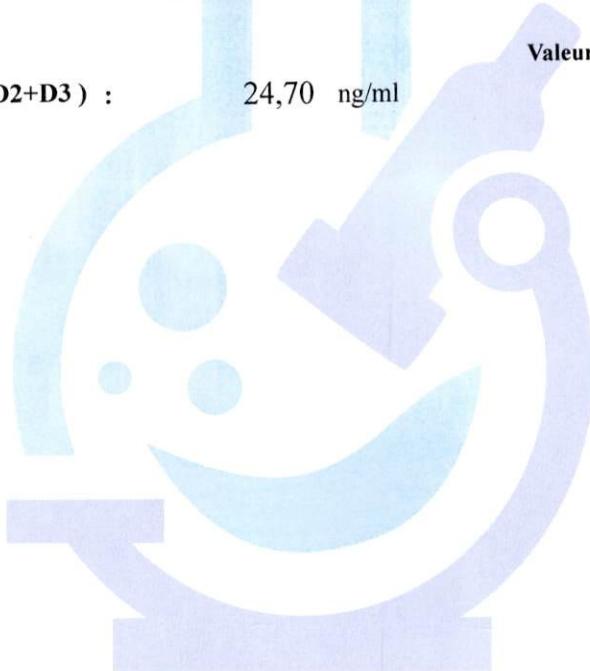
Page : 2/2

HORMONOLOGIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
TSH-us : Thyréostimuline-Hormone	:	1,48 μ UI/ml	1,89 (29/11/21)
(Technique : ELFA sur VIDAS Biomérieux)			
Euthyroidie	:	0.25 - 5.0 μ IU/ml	
Hyperthyroidie	:	< 0.15 μ IU/ml	
Hypothyroidie	:	> 7 μ IU/ml	

VITAMINES

		Valeurs Usuelles	Antériorité
25 Hydroxycholécalciférol (Vitamine D2+D3) :		24,70 ng/ml	
(Technique : ELFA sur VIDAS)			
INTERPRETATION :			
-Déficient	:	< 20 ng/ml	
-Insuffisance	:	20-29 ng/ml	
-Suffisant	:	30-100 ng/ml	
-Toxicité potentielle	:	>100 ng/ml	



AIN MEZOUAR

LABORATOIRE AÏN MEZOUAR
D'ANALYSES MÉDICALES ET BIOLOGIQUES
DR. OUKKAS SIHAM
7 Immeuble 152 lot. Saada - Aïn Mezouar
Marrakech - Tél: 0524 42 17 33

Nous vous remercions de votre confiance

152 Local N°7 (RDC) Lotissement Saada (AIN MEZOUAR) Ménara – Marrakech | laboratoireainmezouar@gmail.com | +212 (0) 524421733

N° Patente: 46203299 / IF: 45738423 / ICE: 002542712000078 / INPE : 077166957



مختبر عين مزوار لتحليلات الطبية

LABORATOIRE AIN MEZOUAR D'ANALYSE MÉDICALES

Bactériologie - Hématologie - Biochimie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie - Biologie de Reproduction

Dr. Oukkas Siham
Médecin Biologiste



Marrakech, le 08/05/2023

Compte rendu d'analyses

Pvt du: 08/05/2023 10:38

Code: 20-00540

Nom : Mme ZAKRAJSEK Anna

Prescripteur Dr : HANANE RAZIK

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES

(Technique : ABX PENTRA ES60)

HEMATIES

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Hémoglobine	: 3,49 M/mm ³	(3,84 - 5,12)	
Hématocrite	: 11,7 g/dL	(11,8 - 15)	
VGM	: 31,1 %	(35 - 45)	
TCMH	: 89 fL	(83 - 97)	
CCMH	: 34 pg	(27 - 33)	
	: 38 %	(32 - 36)	
LEUCOCYTES	: 6200 /mm ³	(3800 - 9100)	

FORMULE LEUCOCYTAIRE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Polynucléaires Neutrophiles	: 64,2 % 3980,00 /mm ³	(50 - 70) (1900 - 5700)	
Lymphocytes	: 23,5 % 1457,00 /mm ³	(20 - 50) (1070 - 4000)	
Monocytes	: 8 % 496,00 /mm ³	(2 - 8) (150 - 1000)	
Polynucléaires Eosinophiles	: 3,9 % 241,80 /mm ³	(1 - 4) (20 - 600)	
Polynucléaires Basophiles	: 0,4 % 24,80 /mm ³	(Inférieur à 1) (Inférieur à 100)	
PLAQUETTES	: 259 000 /mm ³	(150000 - 400000)	

VITESSE DE SEDIMENTATION

Première heure	: 30 mm/h
VS normale : < (age + 10) / 2	
Deuxième heure	: 68 mm/h

LABORATOIRE AIN MEZOUAR
D'ANALYSES MÉDICALES ET BIOLOGIQUES
DR. OUUKAS SIHAM
7 Immeuble 152 lot. Saada - Ain Mezouar
Marrakech - Tél: 0524 42 17 22